Zeitschrift: Schweizer Soldat: Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-

Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 9

Artikel: Décembre 1914 sous les armes

Autor: Roussy, A. E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-709466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lieu de dépôt de leur équipement et de là sur la place de rassemblement de corps, de leur état-major ou unité. Les légations et consulats suisses sont autorisés à avancer les frais de voyage nécessaires aux militaires indigents rejoignant leur corps. Les familles des militaires à l'étranger tenus de repoindre leur corps ont droit aux secours prévus aux articles 22 à 26 de l'organisation militaire.

Les militaires empêchés pour des raisons majeures de rejoindre leur corps doivent le faire savoir sans tarder à la légation ou au consulat en produisant les pièces justificatives nécessaires (certificat médical, etc.) La légation ou le consulat prononce provisoirement sur le cas sous réserve de la décision définitive de l'autorité compétente en Suisse. Ce nouvel arrêté abroge les dispositions dadant de novembre 1913. Il tient largement compte des expériences faites pendant la guerre mondiale et détermine exactement le devoir des militaires suisses établis à l'étranger.

Décembre 1914 sous les armes.

En manœuvres.

— Ça y est! Mon capitaine, voilà deux prisonniers. On les a eus près du cerisier, là-bas. Seulement ils ne savent pas le français. Et nous, on ne comprend rien à leur charabia d'outre-Sarine. Ça ne fait rien! C'est des Suisses quand même. Pas vrai, les frères?

C'est ainsi que le caporal annonça sa capture à son commandant de compagnie, un soir de la fin de novembre 1914, dans une tranchée neigeuse, aux environs de Morat.

— Y a-t-il un homme qui sache bien le suisse-allemand? demanda le capitaine, dont la voix se faisait sourde dans la nuit.

— Présent, mon capitaine . . .

Et le dialogue entre les deux «ennemis», commencé sur le ton d'un juge d'instruction, se termina affectueusement.

- Alors?

- Voilà, mon capitaine, le moral est excellent. Demain, paraît-il, c'est la fin des manœuvres. L'attaque commencera vers six heures du matin, probablement. Vers midi on sonnera la cessation du combat . . . et dans huit jours, ces bougres-là rentreront chez eux pour passer l'hiver. Nous, on est bon pour avoir des sapins de Noël recouverts de la vraie neige du bon Dieu, avec les étoiles du firmament en place de bougies colorées!
- Ça n'est pas tout à fait ce que je voulais savoir.
 Ben! à nous, ça nous suffit! dit une voix dans le noir, lamentablement.

Au cantonnement.

En effet le tuyau était bon! Quelques jours après nous avions rallié le coquet vallon où nous cantonnions, et nous apprenions qu'une partie de l'armée avait été démobilisée, et mise de piquet. Nous allions passer Noël et Nouvel-an, et qui sait! — Pâques peut-être, sous les armes. Car, cette guerre, qui pouvait en prédire la fin? Qui pouvait nous dire si notre pays ne serait pas, un jour proche ou lointain, entraîné, lui aussi, dans le sanglant tourbillon? Qui? . . .

Aussi, les soldats dans cette salle basse et enfumée du «Rössli» n'ont-ils pas précisément les idées gaies ce soir. — L'Escalade approche. —

— Pas besoin de se creuser la cervelle pour trouver un costume riche! on est assez bien déguisé comme ça, essaye timidement un loustic! — Pas d'écho. On chante. Ça ne sonne pas. Et l'on sent, en cette soirée de décembre, la présence invisible du néfaste cafard qui rôde dans les coins.

Un petit caporal, une feuille de papier devant lui, la pointe d'un crayon entre les dents, cherche au plafond des idées neuves qui ne veulent pas venir. — Rien de saillant à écrire. Ces maudites journées sont toutes pareilles.

Décidément, ça ne va pas.

Ça ira mieux à la Trinité.
 Vous en faites pas, les copains, vous les reverrez, les Tours de Saint-Pierre!
 «Ah! la belle Escalade, Savoyard, Savoyard!»



Huvi Tuiskunen, erster finnländischer Meisterschütze im Jahre 1907. Huvi Tuiskunen, premier maître-tireur finlandais en 1907.

Cette fois, le loustic a touché juste. L'air entraînant aux notes et aux paroles sonnant clair a secoué les cœurs engourdis. Les voix bien timbrées ont des éclats joyeux.

... «Savoyard gare, gare!»

L'armurier du bataillon s'est mis au piano. Et de toute son ardeur, il plaque des accords, et de toute sa virtuosité, il exécute des variations acrobatiques sur la mélodie connue.

«... Une vieille au poing vigoureux ...»

Et sur les tables frappées en cadence, les verres dansent des galops endiablés . . . Et les couteaux militaires heurtent les flacons à contretemps.

«... Et lorsqu'ils combattaient Sans culotte ils étaient ...»

Dehors, la neige tombe à gros flocons. Les hommes, en rentrant au cantonnement, ont marqué leurs pas dans l'épaisseur blanche.

Veillée de Noël.

Au corps de garde. Lumière électrique tamisée par un morceau de journal. Le fusils sont au râtelier et les bajonnettes brillent dans la pénombre. Les hommes enroulés dans leur couverture fédérale font une masse sombre sur la paille dont un brin, par ci par là, lance un reflet d'or. Assis à la petit table carrée, un appointé semble plongé dans la lecture d'un roman acheté dans une gare. Depuis une heure, il n'a pas tourné la page. D'un petit poêle émane une chaleur douce et confortable.

Une main, du dehors, a ouvert la porte du local. Et d'un coup, une lame acérée d'air glacial a tranché le rêve du veilleur qui somnolait.

— Appointé! C'est moins cinq!

Depuis un instant, je ne dormais plus. «Déjà!» murmurai-je! — C'est mon tour de pose. Je me lève pour avoir le temps de m'emmitoufler avec soin. Mon passemontagne! le voilà. Mes gants, mes mitaines. Et ma cou-



Oberleutnant Hax, Deutschland, der beste Schütze an der Olympia in Amsterdam. Premier-lieutenant Hax (Allemagne), le meilleur tireur aux Olympiades d'Amsterdam 1928.

verture, puisque c'est autorisé. Je plonge la louche étamée dans le bidon, posé sur le poêle, où le thé au rhum reste bouillant. Que c'est bon!

Mon fusil. On y va!

Quel froid! Ça pince! Au bout de cinq minutes j'ai déjà des glaçons à la moustache.

Noël! C'est demain Noël!

Demain? Non pas; aujourd'hui, puisque le clocher de l'église a égrené les trois coups; d'autres clochers ont répondu. Pas une mélodie dans l'air, pas un murmure dans les champs sous le disque de glace de la lune.

«Minuit, chrétiens! c'est l'heure solennelle! . . .» La phrase musicale m'obsède; et mon cerveau gelé ne parvient pas à retrouver la suite entendue maintes et maintes fois déjà . . là-bas . . ou il fait chaud, et où les lumières brilleront tantôt sur le grand sapin étincelant au salon.

Après tout, est-ce bien sûr qu'il y aura un grand arbre étincelant, au salon de chez nous?

Et je songe à tous ceux qui dorment en sécurité, dans des lits bien douillets, parce que, le long de la frontière, des sentinelles veillent sur leur repos. Je pense à toutes ces mamans qui rêvent peut-être au petit soldat que, sans se plaindre, elles ont donné au Pays qui le réclamait.

Mon esprit, qui vagabonde, va vers ces millions de soldats de tous les pays qui veillent, ou se battent, pour

que les êtres qu'ils aiment puissent dormir, confiants. Combien de sentinelles, à cette heure, comme moi étreignent leur arme? Combien, en ce instant même, meurent sans le savoir, frappés d'une balle jaillie d'un éclat de lumière qui subitement à déchiré la nuit? Combien? Ce n'est donc rien, la vie des hommes et les larmes des mamans?

«Minuit, chrétiens! c'est l'heure solennelle . . .»

Oh! cette obsession — et cette autre:

«Paix sur la terre; bienveillance parmi les hommes de bonne volonté!»

Quelle ironie! Heureusement qu'il est écrit: «de bonne volonté» sans quoi l'on pourrait croire qu'il n'y a plus de bon Dieu! C'est bien leur faute, aux hommes, puisqu'ils n'ont pas la bonne volonté!

Je suis bien près de blasphémer. Pensons à autre chose. Comptons les pointes d'acier clouées au firmament! Comptons les étoiles . . .

Noël.

Dans l'église, un sapin immense, resplendissant. De la musique, belle et émouvante. Les soldats des deux confessions sont réunis et les deux aumôniers ont parlé. Ils ont montré la grandeur de l'abnégation et la splendeur du sacrifice. Ils ont dit la bénédiction répandue sur notre pays qui, au milieu de la tempête, demeure un îlot de liberté et de charité. Ils ont évoqué les souffrances de ceux qui nous entourent. «Et pourtant camarades, ne dites pas: Quel triste Noël!

Pour nous, Suisses, ce Noël revêt un caractère d'austère grandeur et d'impressionnante beauté.

Sans doute, nous le passons loin des êtres chers que nous avons laissés au foyer; sans doute, une brume de préoccupations graves étend son voile sur la petite Suisse pacifique. Mais ce Noël, nous le vivons dans l'intimité de la patrie, prêts à servir de rempart vivant à celle que si souvent nous avons chantée.

Noël sous les drapeaux! Il faudrait n'être pas Suisse pour ne pas éprouver, aux approches de la nuit sacrée, un frémissement d'enthousiasme. Car il n'est au monde plus noble veillée d'armes que la nôtre, défenseurs du drapeau qui porte au centre l'emblême du Crucifié et symbolise les plus hautes aspirations de l'humanité.

Sous le déploiement de la vieille bannière, que nulle autre n'égale en beauté, le soldat suisse apparaît comme le héraut de la paix entre les nations, de cette paix qui est conditionnée par un changement radicale des cœurs et que l'homme ne trouve qu'à genoux, au pied de la Croix.

«Servir la Suisse, c'est servir l'humanité.»1)

Et dans un geste symbolique, l'aumônier protestant et l'aumônier catholique se sont donné l'accolade.

Et chacun a reçu le paquet de Noël! Du papier à lettres, des cigares, une pochette brodée, voire un petit sachet . . . de poudre contre le cafard; et cette splendide médaille «Noël sous les armes» que longtemps encore nous porterons suspendue à la chaîne de notre montre. Car nous nous souviendrons d'avoir vécu ce Noël de soldats. Et dans dix ans, dans vingt ans, nous en parlerons encore, et nous le raconterons à ceux qui n'y étaient pas.

Joyeux Noël, mes camarades!

Après Noël.

«Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, aux Soldats de ce Canton actuellement sous les drapeaux.

¹) Lettre de Noël aux mobilisés de 1914. Alb. Thomas, capitaine-aumônier 4.

Chers concitoyens,

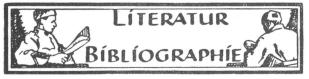
Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève ne veut pas laisser s'éteindre l'année 1914, qui nous laisse les souvenirs inoubliables des fêtes du Centenaire, mais qui est devenue si tragique par la guerre européenne, sans vous apporter ses vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur, vœux qu'il adresse aussi à vos familles.

Vous veillez sur le patrimoine qui nous a été légué sans tache par nos ancêtres; vous préservez notre territoire contre les horreurs d'une invasion; unis à vos frères des autres cantons confédérés, vous êtes les gardiens fidèles de notre neutralité! Le Conseil d'Etat vous remercie, Soldats genevois, de votre patriotique dévouement . . .»

Et tandis que je fume un cigare de Noël, à la Soldatenstube, je relis cette lettre, et dans la flou du passé déjà si lointain, je revois, à Mon-Repos, sous l'arc grandiose du décor, à travers la colonnade blanche, notre beau lac sur lequel glissent les barques pavoisées, chargées de confédérés.

C'était il y six mois.

A.-E. Roussy.



Illustrierter Schießsport. Verlag A. Greuter, Zürich, Schweizergasse 10.

Den Freunden des Schießsportes empfehlen wir diese sehr gut ausgestattete und vorzüglich redigierte

illustrierte Zeitschrift. In reicher Fülle wird hier das Neueste und Wissenswerteste auf dem Gebiete des Schiesswesens nicht nur in der Schweiz, sondern auf der ganzen Welt in knapper und interessanter Form geboten. Wir bringen in der vorliegenden Nummer des «Schweizer Soldat» einige Mitteilungen aus dem «Illustrierten Schießsport». Das Unternehmen verdient die volle Aufmerksamkeit unserer Schützen.

Abonnementspreis Fr. 7.50. Halbmonatsschrift.

Die Red.

«Militaria». Antiquariatskatalog 749 von Joseph Baer & Co., Frankfurt am Main. Hochstrasse 6.

In übersichtlicher Gliederung bietet dieser Katalog Antiquaria der Artillerie, Infanterie, Kavallerie, Hppologie, Festungen, Kriegsrecht, Marine, Regimentsgeschichten, Orden, Uniformen, Waffen etc. Der Militärwissenschaftler wie der Historiker findet hier eine Fülle wertvollster Quellen. Die Red.



Alles umsonst.

Der Herr Hauptmann richtet seine Kompagnie und gewahrt, dass eine Nase über die Front hinausragt. «Feldweibel!» ruft er, «wie heisst der Kerl da mit der grossen Nase?» — Feldweibel: «Müller, Herr Hauptmann!» — Hauptmann: «Stellen Sie den Kerl ins zweite Glied!» — Feldweibel: «Steht schon drin, Herr Hauptmann!»



Der "Schweizer Soldat"

ist wegen seiner ansehnlichen Auflage und der Verbreitung in vaterländisch gesinnten bürgerlichen Kreisen ein

vorzügliches Inserations-Organ.

BASLER

Lebens-Versicherungs-Gesellschaft

Gegründet 1864

Lebensversicherungen

mit und ohne Gewinnbeteiligung, mit und ohne ärztliche Untersuchung, auch für Kinder;

Volks- und Kinderversicherungen

ohne ärztliche Untersuchung, mit Gewinnbeteiligung, gegen Wochenbeiträge, die regelmässig abgeholt werden;

Unfallversicherungen

für Einzelpersonen und Personenpruppen, Reiseversicherungen, Unfallversicherung für landwirtschaftliche Betriebe;

Haftpflichtversicherungen

für Privat- und Berufspersonen, Auto- und Motorradbesitzer.

Unverbindiche Auskunft und Prospekte durch die Direktion in Basel.